

604-101-MQ
Automne 2014



DÉPARTEMENT DES LANGUES

Plan de cours

COURS : 604-101- MQ Langue anglaise et communication

PROGRAMME : Formation générale commune – 1^e ensemble – tous les programmes

DISCIPLINE : Anglais

Pondération : Théorie : 2 | Pratique : 1 | Étude personnelle : 3

| | | | |
|-----------------------------------|---------------|----------------|--|
| PROFESSEUR DU COURS-GROUPE | BUREAU | ☎ poste | ✉ courriel ou site web |
| Isabelle Lapointe | C-163b | 5309 | isabelle.lapointe@cegepmontpetit.ca |

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS

| | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI |
|------------|------------------------------|------------------------|------------------------------|------------------------|----------|
| Avant-midi | | ÉNA 11 :30 à 12 :00 | | | |
| Après-midi | Longueuil 14 :10 à 15 :00 | | Longueuil 14 :10 à 15 :00 | ÉNA 14 :10 à 15 :00 | |

| | | | |
|--------------------------------------|---------------|----------------|--|
| COORDONNATEURS DU DÉPARTEMENT | BUREAU | ☎ poste | ✉ courriel |
| ISABELLE LAPOINTE | C-163b | 5309 | isabelle.lapointe@cegepmontpetit.ca |

PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

Le présent cours constitue le premier ensemble du niveau deux en anglais, langue seconde, et est partie intégrante des cours de formation générale de l'étudiant. À ce titre, il a pour objet d'amener l'étudiant à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à une autre culture.

OBJECTIF(S) MINISTÉRIEL(S) OU COMPÉTENCE(S)

CODE : 4SA1

Énoncé de la compétence :

Communiquer en anglais avec une certaine aisance.

Éléments :

1. Dégager le sens d'un message oral authentique.
2. Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.
3. S'exprimer oralement.
4. Rédiger et réviser un texte.

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Les méthodes d'enseignement utilisées sont les suivantes : pédagogie par discussion et par questionnement; enseignement magistral; accompagnement au laboratoire de langues; organisation de tables rondes, d'ateliers d'écriture et d'autres activités favorisant l'expression des capacités de compréhension et d'expression tant écrites qu'orales de l'étudiant.

Pour ce qui est des activités d'apprentissage, les activités suivantes ont été retenues : exercices grammaticaux; lecture de textes variés; réflexion sur les thèmes abordés et présentation orale des résultats de la réflexion lors de discussions; travail de recherche et présentation des résultats de la recherche; visionnement d'émissions de télévision en anglais; écoute de textes authentiques; exercices de compréhension.

En outre, l'étudiant peut tirer parti d'un site web créé par un professeur du collège Édouard-Montpetit et conçu tout spécialement pour les étudiants du niveau de base. Ce site, situé à l'adresse suivante : <http://ww2.college-em.qc.ca/prof/epritchard>, propose une panoplie d'exercices visant à favoriser l'assimilation des notions grammaticales de l'étudiant en plus d'améliorer ses habiletés de communication pratiques.

PLANIFICATION DU COURS

| HABILETÉS | OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE | MÉTHODOLOGIE | PÉRIODE DES ACTIVITÉS | CONTENU | ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE |
|--|--|--|-----------------------|---|---|
| 1. Compréhension auditive | L'étudiant doit dégager le sens général d'un message oral authentique d'environ 5 minutes, c'est-à-dire qu'il doit reconnaître les idées principales et l'enchaînement logique du message. Le débit est normal et le vocabulaire est d'usage courant. Une répétition du message est permise. | L'étudiant aura l'occasion d'écouter une variété de textes (audio ou vidéo) chaque semaine ou presque. Ces textes, souvent de source authentique, seront accompagnés d'exercices de compréhension et de vocabulaire. Un dictionnaire sera utile pour ces exercices. L'étudiant sera aussi encouragé à écouter la radio et la télévision en dehors de la salle de classe. | Semaines 1 à 6 | Écoute de matériel authentique au laboratoire et exercices de compréhension | L'écoute et le visionnement d'émissions de télé en anglais sont recommandés |
| | | | Semaines 8 à 12 | Écoute de matériel authentique au laboratoire et exercices de compréhension | L'écoute et le visionnement d'émissions de télé en anglais sont recommandés |
| | | | Semaine 13 | Évaluation sommative | |
| 2. Compréhension d'un message écrit | L'étudiant doit dégager le sens d'un texte <u>authentique</u> , c'est-à-dire qu'il doit reconnaître le sens général et l'enchaînement des éléments ainsi que les liens entre ces derniers dans un texte d'ordre général d'environ 750 mots. | Chaque semaine, l'étudiant sera appelé à lire des textes variés et à effectuer des exercices de compréhension et de vocabulaire s'y rattachant. | Semaines 1 à 6 | Temps de verbes : « Simple Present », « Present Progressive », « Simple Past », « Past Progressive », « Present Perfect » les formes affirmatives, négatives, et interrogatives, « nouns and pronouns » | Lecture de textes authentiques et exercices de compréhension |
| | | | Semaines 9 à 13 | comparatif et superlatif, « modals » « prepositions » et « phrasal verbs », « conditionals » « Future » | Lecture de textes authentiques et exercices de compréhension |
| | | | Semaine 14 | Évaluation sommative | |

| HABILETÉS | OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE | MÉTHODOLOGIE | PÉRIODE DES ACTIVITÉS | CONTENU | ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE |
|----------------------------|---|--|--------------------------|---|--|
| 3. Communication orale | L'étudiant doit communiquer un message oral d'intérêt général. Ce message, d'une durée d'au moins 3 minutes, doit être clair et pertinent. L'étudiant doit démontrer une application satisfaisante du code grammatical, notamment utiliser correctement des verbes conjugués au passé. En outre, sa prononciation doit être nette et son débit doit être fluide. L'étudiant doit également être capable de formuler correctement des questions et des réponses en situation d'interaction. | Il y aura de la pratique orale à chaque cours. Les activités comprendront du travail en paires ou en petits groupes, des exercices de grammaire, des discussions, des présentations orales, des mises en situation, des conversations et la résolution de problèmes. | Toutes les semaines | Discussion, travail en équipes, tables rondes, mises en situation et autres activités orales | |
| | | | Semaine 8 | Évaluation sommative | |
| | | | Une fois dans la session | Présentation orale d'une durée de 3 à 5 minutes | Recherche, préparation et pratique en vue de la présentation orale |
| | | | Semaine 15 | Évaluation sommative | |
| 4. Communication écrite | L'étudiant doit rédiger de courts textes (environ 350 mots). Ces textes doivent être clairs et cohérents. L'étudiant doit bien utiliser les structures du paragraphe et de l'essai et démontrer une application satisfaisante du code grammatical et orthographique notamment, utiliser des temps de verbes 'simple present' et 'present progressive', 'simple past et past progressive', 'present perfect' et future et d'utiliser des <i>modals</i> d'usage courant. Finalement, l'étudiant doit utiliser des stratégies de révision appropriées. | L'étudiant sera appelé à acquérir de nouvelles notions grammaticales ainsi que du vocabulaire. Il apprendra également à rédiger différentes formes de textes. Tous ces textes devront être structurés et clairs. | Semaine 2-6 | Rédaction d'un texte d'environ 350 mots démontrant une application satisfaisante du code grammatical et orthographique, ainsi qu'une connaissance adéquate des structures enseignées. | |
| | | | Semaine 7 | Évaluation sommative | |
| | | | Semaine 9-13 | Rédaction d'un texte d'environ 350 mots démontrant une application satisfaisante du code grammatical et orthographique, ainsi qu'une connaissance adéquate des structures enseignées. | |
| | | | Semaine 14 | Évaluation sommative | |

SYNTHÈSE DES MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

| Description de l'activité d'évaluation | Contexte de réalisation | Objectif(s) d'apprentissage | Échéance (date de remise d'un travail ou période d'examen) | Pondération (%) |
|---|---|-----------------------------|--|-----------------|
| Laboratoires (activités orales ou de compréhension) | Individuel ou en équipe, d'une durée d'une heure | 1, 2, 3, 4 | Toutes les semaines ou presque (minimum de 5% de la note finale avant la mi-session) | 10% |
| Projets oraux | Individuel ou en équipe, d'une durée de 10-20 minutes | 1, 2, 3, 4 | Pendant la session (minimum de 5% de la note finale avant la mi-session) | 15% |
| Contrôles/devoirs | Individuel ou en équipe, d'une durée d'une quinzaine de minutes | 2, 4 | Toutes les semaines ou presque (minimum de 10% de la note finale avant la mi-session) | 20% |
| Compositions | Individuel, en classe ou à la maison | 4 | Semaines 2 à 11 | 10% |
| Examen de mi-session – Partie grammaire et production écrite | Individuel, d'une durée de trois périodes | 2, 4 | Semaines 6 à 8 | 10% |
| Examen de mi-session – Partie orale : production orale | Individuel, d'une durée de trois périodes | 1, 3 | Semaines 6 à 8 | 5% |
| Examen final – Partie écrite: grammaire, compréhension et production écrite | Individuel, d'une durée de trois périodes | 2, 4 | Semaines 14 | 20% |
| Examen final – Partie orale : compréhension orale | Individuel | 1 | Semaine 14 | 5% |
| Examen final – Partie orale : production orale | Individuel | 3 | Semaine 15 | 5% |

TOTAL :100%

CONDITIONS DE RÉUSSITE AU COURS

(1) NOTE DE PASSAGE

La note de passage d'un cours est de 60 %.

(2) PRÉSENCE AUX ÉVALUATIONS SOMMATIVES

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire.

(3) REMISE DES TRAVAUX

Les travaux exigés doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés par l'enseignant. En cas de retard, l'étudiant se voit attribuer la note 0, à moins de présenter à son professeur, **avant le cours suivant**, une pièce justificative valable (billet médical ou document légal) attestant du fait que l'étudiant a effectivement été dans l'impossibilité de remettre son travail au lieu et au moment fixés par l'enseignant.

POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au collège Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages*, les conditions particulières concernant le maintien de l'admission d'un étudiant, la *Politique de valorisation de la langue française*, la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence*, les procédures et règles concernant le traitement des plaintes étudiantes.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site web du Collège à l'adresse suivante : <http://www.college-em.qc.ca/campus-de-longueuil/le-college/reglements-et-politiques>. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

MATÉRIEL REQUIS OBLIGATOIRE

L'enseignant vous informera du livre à acheter lors du premier cours de la session.

Fortement suggéré :

Un bon dictionnaire français-anglais, tel Le Robert Collins, Harraps, Longman, Password, Oxford ESL

POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au collège Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages*, les conditions particulières concernant le maintien de l'admission d'un étudiant, la *Politique de valorisation de la langue française*, la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence*, les procédures et règles concernant le traitement des plaintes étudiantes.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site web du Collège à l'adresse suivante : <http://www.college-em.qc.ca/campus-de-longueuil/le-college/reglements-et-politiques>. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

LE CSA : Le Centre de services adaptés (B-157)

Pour les étudiants à besoins particuliers ou en situation de handicap.

Si votre participation à la vie collégiale est compromise et que des mesures adaptées s'imposent (adaptation physique, mesures adaptées pour les examens, stratégies d'apprentissage, etc.), c'est votre responsabilité de faire connaître votre situation au Centre de services adaptés (CSA) le plus tôt possible :

- en personne au local B-157
- en ligne à csa@cegepmontpetit.ca
- par téléphone : 450-679-2631, poste 4578

LE CAL : LE CENTRE D'AIDE EN LANGUES (E-0012)**Aide gratuite pour les étudiants ayant de la difficulté en anglais**

Le Centre d'aide en langues vous propose un environnement favorable et des moyens privilégiés afin d'améliorer votre maîtrise de l'anglais. L'objectif du Centre d'aide est de fournir un service d'aide et de consultation linguistique à toutes les personnes du Collège qui désirent améliorer leur connaissance de l'anglais. Selon votre horaire; vous serez jumelé avec un tuteur pendant une plage horaire qui vous convient tout au long de la session. Pour plus d'information ou pour vous inscrire, présentez-vous au local E-0012.

RÈGLEMENTS DU DÉPARTEMENT DES LANGUES

Modalités de participation aux cours

L'étudiant sera ponctuel et veillera à créer, par son attitude, une ambiance favorable au déroulement du cours.

Niveau des cours

L'étudiant dispose d'une semaine après le début des cours pour aviser le professeur que le niveau de cours où il est inscrit est trop bas. Tout étudiant ayant omis d'en informer le professeur court le risque d'être désinscrit du cours.

Plagiat

Tout plagiat, toute tentative de plagiat, toute collaboration à un plagiat ou tout autre manquement à l'honnêteté intellectuelle sera traité conformément à l'article 6.6. de la P.I.E.A.

Présence aux cours

L'étudiant est tenu de respecter l'article 6.3.4 de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages ainsi que les règles propres au Département des langues, selon lesquelles après 6 heures d'absences (justifiées ou pas) l'étudiant reçoit un premier avertissement écrit. Après 9 heures d'absences (justifiées ou pas), l'étudiant peut se faire exclure du cours et de ses évaluations terminales.

Il revient à l'étudiant qui a été absent de s'informer de la matière vue et des travaux donnés par le professeur. Il n'y aura aucune reprise pour les travaux notés faits en classe.

Présence aux évaluations sommatives

L'étudiant qui s'absente à un examen, à toute forme d'évaluation en classe ou qui ne remet pas un travail dans les délais fixés par le professeur, se voit attribuer la note 0. Toutefois, dans les cas graves et sur présentation d'une pièce justificative valable avant le cours suivant, le professeur pourra permettre une reprise avant le cours suivant. De la même façon, l'étudiant qui ne présenterait pas un travail dans les délais ou qui serait absent lors d'une évaluation en classe pourrait se voir accorder une exemption. (P.I.E.A, art 6.2.5.1)

Remise des travaux

Les devoirs sont dus le jour et à l'heure indiqués par le professeur. Aucun travail remis en retard ne sera accepté.

Résultats scolaires

Pour réussir le cours, l'étudiant devra avoir obtenu 60 % ou plus à l'examen final (c'est-à-dire qu'en additionnant la note de l'examen écrit final et celle de l'examen oral final, le total obtenu doit être de 60 % ou plus) ainsi qu'une moyenne générale de 60 %.